

JEU CONCOURS VISIT PHILIPPINES SPECIAL INDEPENDENCE DAY

ARTICLE 1 VISIT PHILIPPINES, Agence de Voyages spécialisée sur les Philippines, dont le siège se trouve au 20, rue Bois le Vent 75016 Paris en FRANCE, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 12/06/2021 au 20/06/2021 accessible par internet, à l'adresse www.visit-philippines.fr

ARTICLE 2 : Ce jeu est intitulé « VISIT PHILIPPINES INDEPENDENCE DAY »
Pour ce jeu, le participant devra répondre à une seule question et laisser l'ensemble de son adresse postale & électronique.

ARTICLE 3 : L'accès au jeu se fera par le site web <http://www.visit-philippines.fr>.

ARTICLE 4 : Le tirage au sort par huissier récompensera

- 5 gagnants de 5 bons de 35€ d'achats de billets d'avion sur le site www.visit-philippines.fr (réservation billets)
- 10 gagnants de 10 bons de cartons vides de valeur de 10€ chacun
- 3 gagnants de 3 paniers Pique Nique de spécialités philippines faits par Eliza's Pâtisseries
- X gagnants de x bons de xx€ d'achats sur le site du sponsor OnlinePhilippineMarket
- Qui sera organisé le 20 juin 2021.

ARTICLE 5 : Le tirage récompensera x gagnants avec, pour chacun d'entre eux, le prix suivant :

5 bons de 35€ d'achats de billets d'avion sur le site www.visit-philippines.fr
10 bons de cartons vides de valeur de 10€ TTC chacun
3 paniers Pique Nique Philippin par Eliza's Pâtisseries
x bons de xx de xx€ d'achats sur le site du sponsor OnlinePhilippineMarket

ARTICLE 6 : Le tirage au sort sera effectué par huissier (Mme Léah Fentrouci) au plus tard le 20/06/2021. Les gagnants seront prévenus individuellement par courrier par VISIT-PHILIPPINES.

Ces prix ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre objet ou une quelconque valeur monétaire.

ARTICLE 7. Un seul gagnant par foyer fiscal (même nom, même adresse). Chaque participant identifié par son nom, prénom, adresse e-mail et adresse postale, n'est inscrit qu'une seule fois pour toute la durée du jeu.

Ce jeu est réservé aux participants résident en France métropolitain et ayant plus de 18 ans.

ARTICLE 8 : VISIT PHILIPPINES, et la société MCPA S.A. qui assure l'hébergement du jeu « xxxxxxxx » ne sauraient être responsables :

- Si par suite de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté, le jeu devait être annulé, écourté, prolongé, modifié ou reporté.
- Si par suite d'incidents sur les lignes téléphoniques, les participants ont été interrompus ou n'ont pu être pris en compte.
- du mauvais acheminement du courrier.
- Si le planning de vol de Ryan Air est modifié ou annulé

ARTICLE 9 : VISIT PHILIPPINES et la société MCPA S.A. se réservent le droit d'arrêter ce jeu à tout moment et ceci sans que les participants puissent prétendre à quelconque dédommagement.

ARTICLE 10 : Les dirigeants des sociétés VISIT PHILIPPINES, ainsi que leur famille en ligne directe ne peuvent en aucun cas participer au jeu.

ARTICLE 12 : Toute contestation à ce jeu ou réclamation ne seront prises en considération que dans un délai de 2 mois à partir de la clôture du jeu. Ces demandes doivent être adressées par courrier

recommandé avec AR, à la compagnie VISIT PHILIPPINES - Département Marketing, à Mme Léah Fentrouci , leah@visit-philippines.fr

ARTICLE 13 : Par participation à ce jeu, les gagnants cèdent gracieusement le droit d'utiliser leur nom à des fins publicitaires pour VISIT PHILIPPINES

ARTICLE 14 : Les informations que vous avez saisies restent confidentielles. En application de la loi "Informatique et Liberté" vous disposez d'un droit d'accès dans les conditions définies par la loi.

ARTICLE 15 : Le règlement complet est déposé en l'étude de Maître CABOUR, Huissier de Justice, 160 rue du Temple, 75003 Paris. Ce règlement est disponible sur simple demande à VISIT PHILIPPINES, service Jeu Internet France, 23 Ravelston Terrace, Edinburgh EH4 3TP en ECOSSE. Remboursement du timbre sur demande écrite (tarif lent en vigueur).